

L'éducation et la formation tout au long de la vie au service de la connaissance, de la créativité et de l'innovation - Mise en oeuvre du programme de travail "Éducation et formation 2010"

2008/2102(INI) - 12/11/2007 - Document de base non législatif

OBJECTIF: présenter le 3^{ème} rapport conjoint sur la mise en oeuvre du programme de travail « Éducation et formation 2010 ».

CONTEXTE: L'éducation tout au long de la vie stimule la créativité et l'innovation. C'est pourquoi, le Conseil s'est fixé des objectifs ambitieux dans le cadre du programme de travail «Éducation et formation 2010». C'est pour identifier les réalisations et orienter les efforts vers les aspects les plus problématiques que le Conseil et la Commission préparent un rapport conjoint tous les deux ans.

CONTENU: Cette communication est une contribution au 3^{ème} rapport conjoint sur le programme de travail « l'Éducation et la Formation 2010 ». Il met l'accent sur les avancées et les défis dans le cadre de la réforme de l'éducation et la formation. Le rapport montre que même si des programmes ont été accomplis dans un certain nombre de domaines, les progrès ne sont pas uniformes et qu'ils doivent être poursuivis, notamment en matière de stratégies d'apprentissage et de qualifications, d'éducation pré-primaire, d'éducation supérieure et d'éducation et de formation dans un contexte politique européen plus large.

La communication montre qu'un certain nombre de problèmes doivent être résolus :

- **Mettre en place des stratégies d'apprentissage tout au long de la vie :** la mise en place des stratégies d'apprentissage tout au long de la vie nécessite l'engagement institutionnel, la coordination et le partenariat avec des acteurs concernés. La progression des dépenses publiques en faveur de l'éducation entre 2000 et 2003 semble marquer le pas. Le total des dépenses publiques en faveur de l'éducation en pourcentage du PIB a augmenté dans l'Union entre 2000 (4,7%) et 2003 (5,2%), mais il est retombé à 5,1% en 2004. Le montant de ces investissements continue de varier sensiblement entre les pays (entre 3,3% du PIB en Roumanie et 8,5% au Danemark). Les investissements du secteur privé dans les établissements d'enseignement en pourcentage du PIB ont connu une légère progression depuis 2000, qui s'est toutefois tassée en 2004 ;
- **Compétences de base pour tous :** les jeunes quittant prématurément l'école, les diplômés du 2^{ème} cycle de l'enseignement secondaire et les compétences clés sont des aspects qui restent très problématiques. Des progrès ont été réalisés depuis 2000, mais ils sont insuffisants pour atteindre les niveaux de référence communautaires d'ici 2010. Dans certains pays, les performances se sont même dégradées entre 2000 et 2006. Certains pays affichaient encore, en 2006, des taux de déscolarisation précoce très élevés, supérieurs à 20%. Par exemple, dans l'Union des 27, un jeune sur six (15,3%) âgé de 18 à 24 ans quitte l'école sans avoir été plus loin que le premier cycle de l'enseignement secondaire et ne suit aucun autre type d'enseignement ou de formation par la suite. Pour ce qui est des diplômés du 2^{ème} cycle du secondaire, les progrès ont été lents, mais réguliers. Une légère accélération a pu être observée ces dernières années, mais elle reste insuffisante pour atteindre l'objectif fixé pour 2010 (au moins 85% des jeunes de 22 ans terminant au moins le deuxième cycle du secondaire) ;
- **Enseignement supérieur : excellence, partenariat et financement :** les pays veillent davantage au renforcement du rôle des universités dans la recherche et l'innovation et les partenariats université-

entreprise deviennent plus fréquents. De nombreux pays ont encore beaucoup d'efforts à faire concernant ces partenariats, qui restent plus répandus dans les pays nordiques et au Royaume-Uni. L'augmentation des investissements, y compris du secteur privé, reste un enjeu. Dans plusieurs pays, il existe des instruments destinés à stimuler l'investissement privé, comme des incitations fiscales, des partenariats public-privé ou des systèmes de mécénat; certains ont également introduit des frais de scolarité ou d'inscription ou les ont relevés. Les dépenses publiques pour les établissements d'enseignement supérieur, notamment l'enseignement et la recherche, ont représenté 1,1% du PIB pour l'Union des 27 en 2004. Le total des dépenses reste toutefois largement en-deçà de celui des Etats-Unis ;

- **Participation des adultes à l'éducation et la formation tout au long de la vie** : la participation des adultes à l'éducation et la formation tout au long de la vie n'est plus en voie d'atteindre le niveau de référence communautaire. Des efforts supplémentaires restent nécessaires pour accroître le niveau de compétence de la population et pour réaliser la flexibilité et la sécurité sur l'ensemble du marché du travail
- **Attractivité et pertinence de l'enseignement et la formation professionnels (EFP)** : il reste des efforts à faire pour améliorer la qualité et l'attractivité de l'EFP. L'EFP souffre parfois d'une mauvaise intégration dans le reste du système éducatif. Or, une telle intégration peut contribuer à retenir dans le système d'éducation et de formation des jeunes menacés de déscolarisation pour autant qu'ils aient acquis, au cours de leur scolarité antérieure, les compétences clés nécessaires pour bénéficier de l'EFP. Il reste des progrès à faire pour réduire les obstacles au passage de l'EFP vers l'enseignement post-secondaire ou l'enseignement supérieur.

Il subsiste d'importantes lacunes au niveau de la cohérence et de l'étendue des stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie. Ce document présente un nombre de suggestions comme : i) la mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie en améliorant la base de connaissances ; ii) offrir un financement durable ; iii) relever le niveau de compétence ; iv) répondre à la question du désavantage socioéconomique ; v) utiliser le potentiel des migrants ; vi) offrir un enseignement de qualité.

L'innovation et la créativité jouent en outre un rôle fondamental dans le triangle de la connaissance. Le document recommande également l'amélioration de la gouvernance.

En conclusion, des progrès sensibles ont été réalisés depuis le lancement de ce programme en 2002. Mais des défis majeurs persistent et de nouvelles difficultés sont apparues. Compte tenu du rôle déterminant de l'éducation et la formation dans la stratégie pour l'emploi et la croissance, elles doivent être étroitement associées aux futurs développements du processus de Lisbonne.